

Les archives donnent vie à **votre patrimoine**

Les archives municipales de Brive conservent un très riche patrimoine composé de manuscrits, de plans, de photographies... Des documents d'origines diverses viennent enrichir ces collections sous forme de dons, de dépôts. Ils peuvent être consultés par tout un chacun, mais avant d'en arriver là, quelques opérations préalables s'imposent : voici le parcours d'un registre de confrérie datant du début du 19^e siècle remis par la paroisse Saint-Martin aux archives.



1 Le registre est transporté avec précaution aux archives pour subir une première cure de jouvence. Un dépoussiérage en règle est réalisé : manipulation nécessitant douceur et dextérité pour ne pas détériorer les feuillets de papier. Une fois réalisée, cette opération permet d'analyser plus finement son état de conservation et d'envisager ainsi les restaurations à venir par une entreprise spécialisée.



2 Enfin dernière étape et non des moindres, le registre peut être consulté gratuitement en salle de recherche par le public : étudiants, scolaires, historiens, simples curieux s'intéressant à l'histoire locale.

Journée du patrimoine

Lors des prochaines journées du patrimoine des 19 et 20 septembre 2009, la société La Reliure du Limousin spécialisée dans la restauration de documents vous présentera les différentes techniques de restauration. Aux archives municipales, de 10h à 12h et de 14h à 18h, 15 rue du docteur Massénat.

3 Une partie des archives de la collégiale Saint-Martin avait été oubliée dans des placards difficilement accessibles et impropres à la conservation. Le premier travail des archivistes consiste à sortir un par un les documents de leur gangue de poussière et de débris accumulés au cours des âges. Dans cet amas, une multitude de trésors et particulièrement un registre de confrérie qui va dès le départ, faire l'objet de la plus grande attention.



4 Le registre est ensuite répertorié suivant des normes très strictes sur une base informatique qui en facilitera l'accès aux chercheurs. Le document reçoit un identifiant alphanumérique qui permettra de le repérer rapidement. Conditionné dans un carton de conservation le protégeant ainsi des agressions extérieures (poussières, lumière, feu), il est placé sur un rayonnage dans un magasin climatisé.



Pour en savoir plus, le blog de Brive Mag vous montrera tous les aspects de la restauration (<http://www.brivemag.fr/?p=11263>). Texte : Archives municipales. Photos : Sylvain Marchou.